



CA REVV mardi 5 mai 2020 (20h30 zoom)

Présents : Albert, Anne-Marie, Babette, Bernard D, Claire, Eliane, Erika, Jean-Luc, Jean-Michel, Marie-Claude, Mathias, Nicolas, Pascale

Organisation de REVV

Date de l'AG : on attend encore

Maison du vélo

Date de réouverture : qui pour animer l'atelier ? Comment respecter les consignes de sécurité ? On ouvre pas encore. REVV va encourager les cyclistes à faire réparer les vélos chez les vélocistes. Mathias (le cyclodoc) pourra se déplacer chez les clients. La Maison du Vélo pourra être utilisée par les mécanos bénévoles pour remettre en état les vieux vélos.

Vente vélos en stock : possibilité de vendre les vélos en les mettant sur le site avant.

Actions de communication

REVVeries : le 46 est sur le site et a été envoyé par mail.

Impression papier : pas pour l'instant.

Newsletter sortie de confinement : Claire regroupe les infos pour la newsletter qui sera diffusé par Pascale (actuellement logiciel MailChimp gratuit)

Actions extérieures à venir

Intervention pour les classes de secondes à l'IND fin mai : annulé.

Forum Vélo St Péray 2, 3, 4 octobre 2020, partenariat : pas d'annulation pour l'instant.

Actions auprès des décideurs

Enquête publique échangeur de Montélier : on attend l'annonce officielle. Jean-Luc a préparé une lettre, non encore envoyée. Les travaux semblent avoir commencé d'après Marie-Claude. Jean-Luc ira à la préfecture lundi. Nicolas va se renseigner auprès la directrice de la DDT.

Commission Aménagements Cyclables : Prochaine réunion le 12 mai.

Actions en faveur du train : beaucoup d'incertitudes.

Covid 19

Recensement verbalisation à vélo : celles remontées connues étaient justifiées. On pourra demander aux adhérents si certains ont été verbalisés à vélo de manière abusive.

Sortie de confinement : Valence a mis des infos sur son site. Anne-Marie remarque que les pistes cyclables rajoutées sont là où c'est facile à faire et que ça ne gêne pas. Aucune concertation avec REVV. Nouveau Communiqué de Presse à préparer en joignant nos propositions du 1^{er} mai. Ce communiqué dirait que ce qui a été fait est bien mais pas suffisant (par exemple pont Mistral non inclus) et sans concertation.